LIVRET ACCUEIL HANDICAP

Campus François d'Assise

Damien PONASSIÉ, **JUNIA Campus Bordeaux**
Lydia PERIN, **Aspect Aquitaine**
Anne-Sophie AVITE, **ISFEC François d'Assise**
Candice BEARD, **ICT Campus Bordeaux**

Mars 2026

Rédaction : Lydia Perin, Alixe Richard, Damien Ponassié, Laurence Cournil Benet, Pascale Huyghe, Anne-Sophie AVITE
Mise en page : Alexia Rassel. Crédits illustrations : Storyset (freepik)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelle est la proportion des handicaps non visibles au travail ?
80% des handicaps ne sont pas visibles.

En France, quel pourcentage des personnes en situation de handicap, acceptent leur diagnostic ? 25%

75% des handicaps sont liés à des accidents de la vie ?
La statistique est encore plus importante pour 85% des handicaps qui sont acquis au cours de la vie.

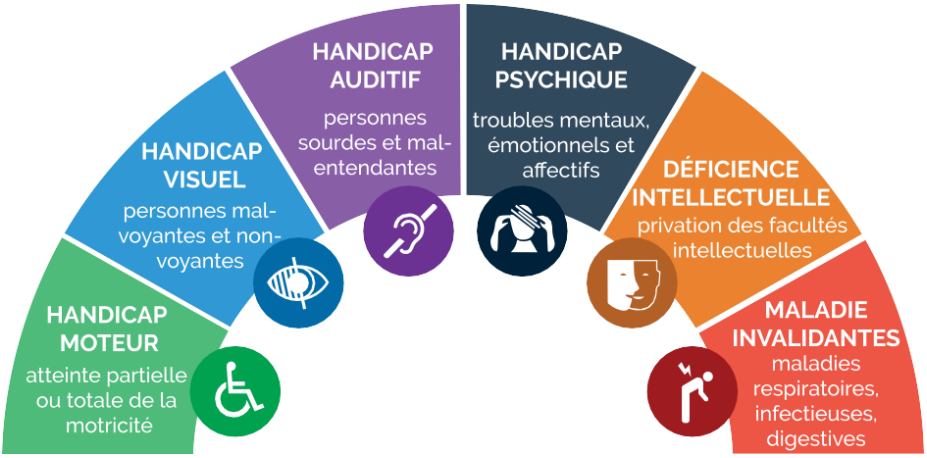

LES TYPOLOGIES DE HANDICAP ET LES PARTENAIRES DU HANDICAP

	HANDICAP	DESCRIPTION	EXEMPLES	PRESTATAIRES SPÉCIFIQUES
	Handicap moteur	Troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ ou inférieurs(difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes…)	Ex: lombalgie, hernie discale, paraplégie, amputation,…	**GIHP Aquitaine** 436 avenue de Verdun, 33700 Mérignac 05 56 12 39 89 pasmo@gi-hp-aquitaine.org www.gihp-aquit-aine.fr
	Handicap suite à une maladie invalidante	Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses, génétiques peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importante	Ex: diabète, vih, cancer, hyperthyroïdie, mucoviscidose, épilepsie…	
	Handicap visuel	Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes	Ex: amblyopie, cécité, altération des couleurs ou du champ visuel…	**GIHP Aquitaine** 436 avenue de Verdun, 33700 Mérignac 05 56 12 17 97. pashv@gihp-aquit-aine.org
	Handicap auditif	La perte auditive totale est rare. Comme pour le handicap visuel, la plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification.	Ex: surdité légère ou profonde.	**Pôle Services IRSA** 154 Président Wilson, 33000 Bordeaux 05 56 44 29 51 poleservices@irsa.fr www.irsa.fr
	Handicap psychique	Résulte de troubles mentaux chroniques ou d'une maladie psychique. Résulte aussi des troubles cognitifs : troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du langage, des praxies	Ex: dépression chronique, troubles obsessionnels compulsifs, phobies, troubles addictifs…	**ARI INSERTION** 71 rue Vivants, 33000 Bordeaux 05 56 57 51 39
	Handicap intellectuel	C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la cognition	Ex: troubles dys, TDAH, TSA, déficience intellectuelle….	ADAPEI 33 39 rue Robert Caumont, 33049 Bordeaux 06 17 90 05 20 rachid.elanizi@adapei33.com

LES PARTENAIRES

Les MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ont une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap et de leur famille, ainsi que de sensibilisation des citoyens au handicap.

L'AGEFIPH (Association de gestion du fond pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et **le FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

Les Cap Emploi (service de proximité aux entreprises et aux personnes en situation de handicap, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien en emploi).

LE HANDICAP SITUATIONNEL

La situation de handicap est déterminée par la rencontre entre le handicap de la personne et une situation environnementale.

En conséquence, la personne handicapée est plus ou moins en situation de handicap en fonction des situations rencontrées.

C'est le résultat d'un processus interactif avec deux causes mises en jeu :

- les caractéristiques des « difficultés » de la personne découlant du handicap
- les caractéristiques de l'environnement créant des obstacles dans une situation donnée

Ce n'est pas le problème de l'individu, c'est l'interaction entre une déficience et une société qui ne facilite pas une intégration en dressant des barrières.

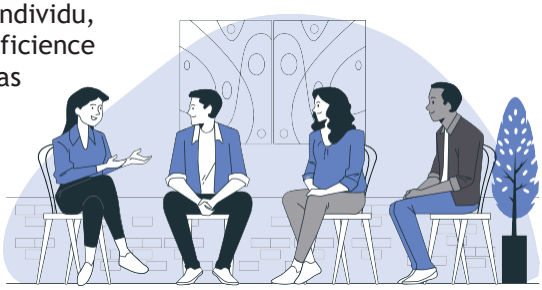

Un grand nombre de personnes sont porteuses d'un handicap, temporaire ou permanent, dont 80% d'entre eux sont invisibles. Vous pouvez faire reconnaître votre handicap et avoir ainsi accès à des dispositifs d'aide, pour faciliter votre vie professionnelle (aménagements techniques, aides humaines ou aménagements organisationnels).

LA RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Faire reconnaître votre handicap, en 5 étapes :

1. Se procurer le formulaire unique de demande de RQTH ou le saisir en ligne
2. Exposer sa situation professionnelle et professionnelle
3. Joindre un certificat médical de moins de 3 mois délivré par un médecin listant tous vos besoins
4. Déposer le dossier à la MDPH ou Maison de l'autonomie de votre lieu de résidence
5. Recevoir la réponse de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées à son domicile (Possibilité de faire appel de la décision)

LES AVANTAGES DE LA RECONNAISSANCE

- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et leur maintien dans l'emploi
- Préserver sa santé au travail (aménagement de l'espace de travail, des horaires, télétravail…)
- Travailler le plus longtemps possible dans de bonnes conditions
- Maintenir sa productivité au travail
- Accéder à certaines aides et avantages (accès au logement…)
- Aménagement de concours
- Une durée moindre d'année de cotisation et départ anticipé à la retraite
- Un Compte Personnel de formation majoré

Bien accueillir les personnes en situation de handicap, c'est le devoir de tous !

EXEMPLES

- Pour concevoir des documents imprimés, il est primordial de **faciliter la lisibilité et la compréhension de l'information**. A ce titre, la police de caractère doit faciliter la lecture du document transmis, comme par exemple avec l'utilisation de la police Arial ou de Verdana.
- Pour accueillir des personnes, il est important de s'assurer que les locaux sont accessibles.

L'INFORMATION POUR TOUS : RÈGLES EUROPÉENNES POUR UNE INFORMATION FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Aspect Aquitaine

Référente handicap :

Lydia Perin :

lydia.perin@aspect-na.fr

06 12 54 94 99

Contact :

contact@acpect-na.fr

05 56 15 83 40

JUNIA-Bordeaux

Référent handicap :

Damien Ponassié :
damien.ponassie@junia.com

06 07 95 65 61

Contact :

contact-bordeaux@junia.com

ISFEC François d'Assise

Référente handicap :
Anne-Sophie AVITE
07 57 43 62 27

alternance@isfecfrancoisdassise.fr

Contact :

communication@isfecfrancoisdassise.fr
05 56 69 76 33

Institut Catholique de Toulouse Campus de Bordeaux

Référente handicap :

Candice BEARD

05 62 26 84 30

candice.beard@ict-bordeaux.fr